

Cet article examine les mécanismes parrainés par le gouvernement qui ont été établis en vue de faciliter la préparation des ONG canadiennes à l'approche de la Conférence de Beijing sur les femmes. Ces efforts, qui s'inscrivaient dans le dessein plus vaste de démocratiser le processus de politique étrangère au Canada, reflétaient la discussion plus générale qui avait cours au sein des cercles gouvernementaux et qui cherchait à établir comment les ONG pouvaient et devaient participer aux processus d'élaboration de la politique étrangère. L'article fait ressortir le fait qu'en offrant une tribune où le public attentif peut venir exprimer ses préoccupations et ses opinions, les consultations et autres mécanismes parrainés par le gouvernement pour faciliter la participation de la société civile au processus d'élaboration de la politique étrangère permettent d'accroître la démocratisation, même s'il reste encore du chemin à faire.

Bien que le gouvernement ait apporté des fonds pour faciliter la participation des ONG à la plupart des grandes conférences internationales et des sommets mondiaux organisés dans les années 1990, les mécanismes précis établis dans le cadre de la Conférence de Beijing sur les femmes étaient uniques en leur genre. En particulier, le Comité coordonnateur canadien de Beijing, dont les membres avaient été sélectionnés par le biais de démarches exhaustives auprès de groupes de femmes des quatre coins du Canada, avait à sa tête des représentantes du mouvement des femmes. Le CCCB a contribué à la mise sur pied du Comité préparatoire canadien, lequel visait à faciliter les consultations entre les membres du Comité intergouvernemental fédéral chargé de la Conférence mondiale sur les femmes et les ONG, en vue de préparer les positions canadiennes à l'égard de documents reliés à la Conférence de l'ONU sur les femmes. Toutefois, en dépit de la présence de mécanismes parrainés par le gouvernement pour faciliter la participation des ONG, les résultats ne s'en sont pas ressentis. Bien que le processus ait effectivement permis aux ONG d'élaborer leurs positions et qu'il ait facilité un échange bilatéral de l'information entre les représentants du gouvernement et ceux des ONG, il n'a pas fait en sorte que les ONG puissent avoir une influence significative sur le contenu ou l'orientation des positions canadiennes.

« (Re) Claiming the Economic: Women's Groups and Canadian Foreign Policy »

Deborah Stienstra (University of Winnipeg)

En février 1999, une nouvelle coalition de groupes de femmes, baptisée Alliance canadienne féministe pour l'action internationale, a vu le jour. Avec elle, s'est amorcé un virage décisif pour les groupes de femmes canadiennes en quête d'égalité, à savoir leur participation collective à des activités internationales. Son principal objectif est de permettre aux femmes canadiennes de participer efficacement aux débats alimentés et touchés par la mondialisation et la libéralisation du commerce. La création de cette coalition et ses activités subséquentes autour du processus « Beijing + 5 » ont fait ressortir un grand nombre de défis et de contraintes auxquels sont confrontés le gouvernement fédéral et le mouvement des femmes canadiennes. Cet article explore la dynamique du discours et des pratiques engendrés par le travail de cette coalition et examine les défis qu'elle a lancés aux responsables de l'élaboration et de l'application de la politique étrangère canadienne. L'article retrace la genèse de la participation des groupes de